

Vœux du Maire 2016

Monsieur le président du Conseil Départemental et député de la Dordogne
Monsieur le président de la Communauté des communes Domme Villefranche du Périgord
Messieurs les représentants de la brigade de gendarmerie de Domme Belves
Messieurs les représentants du corps des Sapeurs-pompiers, de Domme
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations
Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux.
Mesdames, Messieurs,
Merci de votre présence.

(La solidarité face aux attentats)

Avec le 7 Janvier et le 13 novembre, 2015 s'efface une des années les plus sombres que notre pays ait connues depuis près de cinquante ans. Dans le bruit et la fureur d'attentats meurtriers notre République a tenu bon face au terrorisme aveugle, grâce à la solidarité, à la force morale et au sang-froid de nos concitoyens.

Il me semble que ce que nous avons vécu ces dernières semaines, ce que la France a vécu, ce que notre République et ses valeurs ont enduré, méritait une réponse à la hauteur de la violence des actes terroristes. Cette réponse a été faite. Nous sommes en guerre, l'état d'urgence a été décrété depuis plusieurs mois au détriment d'un peu de libertés et l'éventualité de quelques bavures. L'état d'urgence mis en place montre que la France est un grand pays qui a les moyens de réagir et de se défendre.

(la radicalisation)

Sans égalité la fraternité ne peut pas exister.

Liberté, égalité, fraternité, cette devise républicaine, depuis 40 ans nous semblons l'oublier, ou plus tôt nous semblons avoir du mal à l'appliquer. C'est ce que démontrent depuis 2005 les agissements d'une certaine jeunesse défavorisés, sortie trop tôt des circuits de l'éducation parentale et scolaire et de la formation professionnelle, sans perspective réelle de travail et d'avenir, sans idéal.

La religion n'est pas la cause de la radicalisation elle en est le prétexte. Cette guerre contre les fanatiques doit passer par l'affirmation d'un engagement de nos dirigeants, des élus pour protéger toutes les familles et toutes les jeunes.

Notre commune, consciente de son rôle éducatif, soutient son école afin d'offrir aux écoliers et aux familles des ressources à leur épanouissement. Pour cela, nous nous sommes dotés d'un Plan Éducatif Territorial (PEDT). La finalité de ses programmes est de lutter contre les inégalités éducatives scolaires et périscolaires en favorisant l'accès aux pratiques de loisirs éducatifs et d'éveil que sont le sport, l'art, la culture, l'apprentissage au civisme, la sensibilisation au développement durable et à l'environnement. Aujourd'hui, Ginette, je te le dis je suis très fier du travail accompli par les éducateurs comité de pilotage PEDT, merci pour ce travail qui fait l'attractivité à notre école.

(L'environnement)

Vous avez certainement perçu l'intérêt que nous portons à la préservation de l'environnement et au respect de la nature : rassemblement des dépôts Ordures Ménagères, réglementation du dépôt de gravats communal, arrêté sur la taille des haies, réglementation sur l'affichage et la signalétique routière, sur l'implantation sauvage des épaves mobiles homes et des caravanes sur terrain privé. J'en profite pour vous encourager, particuliers et entreprises, à suivre cette voie, en respectant les arrêtés communaux et tout en faisant de nombreux gestes pour la planète. Ainsi vous contribuerez à accroître l'attractivité touristique de la commune.

(La Loi NOTre Fusion des régions des intercommunalités)

L'état a décidé de fusionner notre région Aquitaine avec le Limousins et le Poitou Charentes. Face à l'étendue de ce territoire face à ses disparités économiques nous sommes en droit d'être inquiets. L'aquitaine sera en 2016 la plus grande région française par sa superficie et la plus importante région agricole européenne. A priori depuis notre ruralité cette réorganisation ne me rassure pas, nous nous sentons très éloigné des pôles de décision. C'est pour cela, que lors des débats parlementaires sur la loi NOTre afin de nous préserver de l'isolement administratif et économique j'ai soutenu deux principes portés par Germinal Peiro, Bernard Cazau et Claude Berit Débat.

1) La pérennité des départements en milieu rural avec leur Conseil Départemental qui permet au plus près des citoyens la démultiplication du soutien de l'action sociale envers les personnes âgées et les handicapés, de l'éducation en collège, au développement économique la voirie, et la culture.

2) L'obtention d'une dérogation gouvernementale pour les regroupements des intercommunalités à moins de 20.000 ha dans les territoires ruraux à très faible densité démographique, (9200 ha pour Domme Villefranche du Périgord).

Ces 2 principes ont été retenus dans la loi NOTRe. Pour 2, 3, 4 ans Jusqu'en 2020 certainement ?

(La communauté des communes)

Mardi 22 décembre 2015 le conseil communautaire a décidé le passage en (FPU) Fiscalité Professionnelle Unique. Ce régime fiscal permettra à la communauté de communes, d'harmoniser et de lever la totalité de l'ensemble des produits fiscaux des entreprises (ex taxe professionnelle) des 23 communes. En contrepartie, à partir de 2016 et pour les années suivantes les communes recevront de la C/C une compensation annuelle d'un montant des taxes professionnelles perçues en 2015. Notre commune a voté cette évolution, parce que le développement économique demande aujourd'hui des investissements d'aménagement de ZAE ou d'**immobilier d'entreprise** que les communes seules ne peuvent pas assurer.

Des négociations sur la reprise de **la compétence tourisme** par la Communauté des Communes se feront dès 2016. Devant le caractère sensible de reconversion du personnel concerné et les enjeux économique de l'opération pour les communes je proposerai de reporter la reprise effective en début 2017. Se joue en particulier la fusion des 3 offices de tourisme, son statut juridique (EPIC ou Association loi 1901), le recouvrement et la généralisation de la taxe de séjour par toute la C/C.

En 2018 la compétence urbanisme sera transférée en C/C selon des modalités à définir.

En 2020 la compétence assainissement collectif passera en gestion C/C.

Cette année, en commission finance, dans un esprit gagnant pour notre commune / gagnant pour la C/C, je défendrai en priorité, la réalisation d'un important programme d'entretien des routes, la bonne santé du CIAS, le développement des Zone d'Activité Économiques (ZAE) la maîtrise des coûts de fonctionnement. Je m'engagerai pour pérenniser les communes en luttant contre une maladie provoquée : l'asphyxie financière.

(L'avenir des communes, le passage en communes nouvelles).

Si en 2016-2017, la pérennité de notre école, n'est pas en danger, elle sera remise en cause très prochainement pour 2 raisons, la baisse constante du nombre d'élève et un manque de consensus démocratique au sein des instances administratives pour conserver les classes multi niveaux. Une redéfinition du périmètre du RPI Nabirat / Saint Martial avec les métropoles locales limitrophes, couplé à une mutualisation est peut être une opportunité à envisager. Prendrons-t-on encore la solution de facilité le regroupement qui ne laisse aucun choix ?

Le rôle d'un maire et son équipe c'est de gérer mais c'est aussi d'être visionnaire pour la commune, pressentir l'avenir. Après 20 mois de gestion communale, je ne serai pas honnête si je ne vous disais pas, mon sentiment sur les risques d'une inertie d'organisation et d'évolution de la taille de nos communes. Comment garder nos communes dans un contexte où l'argent public se raréfie et où l'on sait qu'il n'y en aura pas plus demain ? Sans moyens devons-nous, nous résigner à ne rien faire ? Vous n'ignorez pas que les transferts de fiscalité vers l'intercommunalité, la diminution des dotations de l'état font que les finances communales s'amenuisent, (26 000€ en moins en 2016 /2013) alors que les besoins locaux de financement, de matériel, de projet d'entretien et d'investissement seront toujours nécessaires, que les besoins de sécurité d'organisation, que les compétences du personnel et des élus seront toujours plus spécifiques et nécessaires.

J'ai posé le problème, je ne prétends pas le résoudre. Je défendrai avec conviction et détermination l'existence des communes. En milieu rural, la mairie est souvent, le dernier service public. La commune c'est un échelon indispensable de la proximité, de la démocratie, du lien social. Face aux métropoles rurales, pour exister demain, les petites communes doivent réagir trouver de nouvelles ressources, en se réorganisant en mutualisant leurs ressources financières, matérielles, humaines. Pour s'unir il faudra être au moins deux et posséder l'assentiment des populations et des conseils municipaux. Connaissant le goût très actuel de nos dirigeants pour les regroupements je préférerais que nous nous prenions en mains, plutôt que de nous retrouver soumis à des contraintes imposées en haut lieu ! Chers Saint Martialais soyez assurés que rien ne sera fait dans la précipitation, mais j'ai bien peur que les contraintes financières à venir précipitent les réorganisations. La mutualisation des moyens est une piste qui peut être immédiate.

(Liste des réalisations 2015)

2014 été une année charnière. En 2015 nous avons été entièrement maîtres du budget, les réalisations ont été finalement nombreuses malgré la poursuite des baisses des dotations de l'état. C'est le fruit d'une consolidation du socle financier par une maîtrise dépenses de fonctionnement, un suivi méthodique et rigoureux du recouvrement des recettes locales, une gestion rigoureuse de nos 10 appartements et locaux commerciaux.

Nos principales réalisations 2015:

1) L'acquisition des bâtiments et terrains pour la réalisation du Pôle Commercial d'un montant de 245.398€ avec une subvention de 12.860€ du Conseil Départemental, soit 232.538€ à la charge de la commune.

2) La réduction du nombre et l'aménagement, de 5 dépôts d'ordures ménagères pour 7.000 € HT.

3) La réhabilitation de la cuisine de la salle des fêtes pour 17.820€ HT financé d'une part par une aide parlementaire du Sénateur Claude Bérit Débat de 7.000€ et d'autre part par le don de 12.125€ de l'ex-président du club du ball-trap dissout. Le conseil municipal a cru bon de la reverser à l'aménagement d'un espace commun utilisé par nos associations.

4) La réhabilitation d'un appartement au-dessus de l'école pour 6.296€ HT,

5) Nous avons équipé les agents des espaces verts d'une remorque, d'un taille haie et d'un motoculteur, pour un montant de 2.655€ TTC.

6) La commission scolaire a élaboré le plan éducatif Territorial (PEDT) et obtiendra ainsi une aide de la CAF de 90€ environ par écolier.

7) Nous avons créé un point info tourisme à l'Agence Postale Communale

8) Cette année, la commission animation du village s'est joint aux communes de Domme et Cénac et pour organiser des manifestations du TELETHON 2015. En 2016 notre village prendra le relais de l'organisation. Toutes suggestions seront les bienvenus le moment venu. Je salue un tel esprit d'ouverture fraternelle et de coopération entre nos territoires voisins à des fins humanitaires.

9) Grâce aux associations nous avons organisé le premier marché gourmand sur la place de la vierge.

(Les projets 2016)

1) **Le Pôle Commercial** reste le projet phare, mais suite aux difficultés économiques, les subventions se faisant rares, le projet global initial a été ajourné. Il a été décidé que le projet se réaliserait en 2 tranches. **Une 1^{ière} tranche** sera réalisée en 2016, elle comprendra la Boulangerie Pâtisserie, un local commercial de 56 m2, des réseaux et de la moitié des parkings. **La 2^{ième} tranche** sera réalisée à partir de mi 2017, après l'obtention de financements complémentaires, elle sera composée du Snack bar, du salon de coiffure et la 2^{ième} moitié des parkings

Avec les engagements et la mobilisation des techniciens financiers du conseil départemental de Germinal Peiro nous venons de boucler le financement de **la 1^{ière} tranche** d'un montant estimé à 382.700€, subventionné pour 24% par le département, 22% par l'état compris la réserve parlementaire du député et 8% par la région. La commune participera à hauteur 46% du montant total du projet, payé intégralement et à long terme par les loyers des exploitants de la boulangerie et du salon de coiffure. Les consultations d'entreprise seront lancées fin janvier début février. Les travaux s'échelonneront sur 8 mois. La boulangerie devrait voir le jour début 2017.

2) **La voirie.** Elle n'est plus de notre compétence mais reste notre préoccupation. Cette année, la communauté des communes réalisera en **priorité 1** un programme d'investissement routier. La route de la croix de Gourdon à la D46 sera prioritaire. Plus une ou deux parties de chaussées à choisir.

L'entretien des routes sera piloté et exécuté par la commune et financée par des versements de C/C à la commune. Nous prévoyons aussi une campagne de réalisation de saignées d'égagement en bordure des routes, une campagne de rebouchage des nids de poule par « point à temps »

3) **La carte communale** j'en suis conscient c'est l'Arlésienne : Parlons vrai, la compétence Urbanisme passera communautaire en 2018, la C/C aura alors la charge de réalisation d'un PLUI. En attendant son élaboration la commune réalisera pour la dernière fois sa carte communale pour un coût estimé à 8000€ sans aide. Vu son état d'avancement, il nous est difficile de couper les ponts avec le bureau d'étude car moralement ce serait difficilement acceptable, juridiquement coûteux, d'un intérêt incertain tout en reportant sa livraison. Je reste prudent mais j'ai bon espoir pour l'obtenir dans le courant du premier semestre 2016.

4) **L'enfouissement du réseau électrique et téléphonique de LAGREZE** est prévu cette année pour une somme de 9.500 Euros à la charge de la commune.

5) **Le mur du cimetière** sera consolidé pour un montant de 17.048€ TTC avec une aide du conseil Départemental de 4.262€ soit 30% des travaux HT.

6) Les tables de la salle des fêtes seront en partie remplacées.

(Vœux aux habitants)

Vous avez été 5 foyers à choisir notre commune pour terre d'attache. Alors, nous voudrions souhaiter la bienvenue à chaque famille et une installation réussie au sein de notre village.

Nous vous souhaitons une année 2016 pleine de bonheur et de beaux moments à partager.

(Vœux aux commerçants et artisans et entreprises)

Nous adressons également tous mes vœux de réussite et le retour à des conditions économiques plus favorables, à nos artisans, nos commerçants et nos entreprises. Nous les saluons sincèrement. Je dis qu'en leur proposant nos achats et nos chantiers nous participons à leur pérennité à la vitalité et la cohésion du village.

(Vœux aux associations)

Au nom de toute la commune je tiens à remercier très chaleureusement tous les bénévoles tous les dirigeants des associations ainsi qu'à tous leurs adhérents qui ont répondu présents qui ont montré leur coopération lors de la fête de la musique, et lors du marché gourmand. Tous, font preuve d'un grand investissement pour leur commune. Je leur souhaite une excellente année 2016, pleine de moments partagés.

(Vœux aux gendarmes et aux pompiers)

Au nom de la population j'adresse mes meilleurs vœux aux gendarmes, ici représentés qui par leurs rondes régulières affichent une présence rassurantes et manifestent avec votre conseil municipal des relations constructives.

Je rends hommage au dévouement au professionnalisme des sapeurs-pompiers mainte fois constatées encore cette année, la protection et la sécurité qu'ils nous manifestent dans notre ruralité n'a pas de prix, il peuvent compter sur notre collaboration.

(Vœux au président de la communauté de communes)

Je suis sensible à la présence Mr Thomas Michel, président de communauté de communes, qui ce soir, comme vous tous est venu manifester sa solidarité. Je suis attentif à son soutien dans notre notre projet communal majeur. Je le remercie sincèrement.

(Vœux au personnel communal)

Ils agissent et s'investissent au quotidien dans leur mission au même titre que les élus pour que chacun se sente bien et vive le mieux possible dans notre village. Ils sont pour vous des interlocuteurs réguliers ou ponctuels, ils sont tous au service de la commune. Nous remercions très chaleureusement chaque employé communal de tous les services pour leur travail et leur implication.

(Vœux à l'équipe municipale)

Je salue chaleureusement l'ensemble des élus municipaux pour la contribution qu'ils apportent à la vie démocratique de notre commune avec une mention particulière à mes 4 adjoints. Je leur adresse mes vœux tout amicaux pour cette nouvelle année pour leur implication permanente à votre service et pour le soutien remarquable et permanent qu'il me manifeste. Je suis heureux et fier du travail que l'équipe municipale nous effectuons ensemble. Je vous souhaite à tous une très belle année 2016.

(Conclusion N°1)

Merci enfin à vous tous, rassemblés ici ce soir. Vous êtes tous utiles, chacun dans votre rôle, chacun dans votre fonction, chacun vous êtes talentueux

Dans ces moments difficiles, je vous invite à faire fructifier ces talents ... pour encore plus de créativité collective, plus de solidarité et plus d'optimisme dans notre avenir ... car c'est ensemble que nous dessinerons cet avenir, en avançant ensemble, en vivant ensemble, en construisant ensemble.

TRÈS BONNE ANNÉE À TOUS.

Conclusion N°2)

Je souhaite à chacun d'entre vous mes plus sincères vœux de bonheur pour cette nouvelle année qui commence.

TRÈS BONNE ANNÉE À TOUS.